

## Compte rendu de la séance du 23 mars 2018

Présents : Alain ARGILIER, Alain BRUNOT, Christine DOUTRES, Gilbert GASTIGAR, Grégory MAURIN, Sylvestre VINCENT

Procuration : Ludovic INSALACO à Christine DOUTRES

Absente excusée : Elsy ROUSSET

Absent : Gaëtan LAMORINIÈRE

*Secrétaire de la séance : Christine DOUTRES*

*M. le Maire demande de rajouter un point à l'ordre du jour : renouvellement de la ligne de trésorerie.*

### 1) Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 02 février 2017

Approuvé à l'unanimité

### 2) Compte-rendu des diverses réunions

- Commune de communauté

- SICTOM

- Conseil d'école : rencontre de la stagiaire du PNC par rapport au réaménagement de la cour de l'école, le jeudi 5 avril

Mme la Directrice demande que 2 élus représentent la mairie dans le comité de suivi du projet: " Heureux comme un enfant qui peint dans le jardin des sens", Christine DOUTRES et Elsy ROUSSET sont désignées.

Le conseil municipal demande à la directrice de l'école une copie du dossier envoyé à Nature et découverte.

### 3) Avenant n°3- Lot n°1- Gros œuvre- Réhabilitation et mise en sécurité de l'Eglise

Attributaire : **SARL MATOSES** 48400 Florac Trois Rivières

Marché initial : 92 398.18 € HT

Montant rectifié selon les précédents avenants : 99 528.18 € HT

Avenant n° 3 : + **4 951.20 € HT**

Nouveau montant du marché : **104 479.38 € HT**

Objet : ***Enduit et badigeon***

**Vote 7 voix POUR**

### 4) Vote des 3 taux

M. le Maire propose d'augmenter les taux de 2%.

Taxe d'habitation : 9.69%

Taxe Foncière Bâtie : 10.58%

Taxe Foncière Non Bâtie : 145.50%

**Vote 7 voix POUR**

### 5) Vote Compte administratif 2017

Monsieur le Maire quitte la salle.

➤ COMMUNE

Excédent de fonctionnement : 95 263.31 €

Déficit d'investissement : 155 905.80 €

➤ EAU

Excédent de fonctionnement : 22 405.98 €

Déficit d'investissement : 33 579.69 €

**Vote 6 voix POUR**

5) Compte de gestion 2017

COMMUNE : vote 7 voix POUR

EAU : vote 7 voix POUR

6) Vote du budget primitif 2018

➤ COMMUNE

- Vote des subventions :

Association des Parents d'Elèves- Ecole de Vébron : 2 000€

Foyer Rural : 1 000€

Comité de Jumelage : 500 €

ALEVCA : 500€

Arc en Ciel : 100€

La Redingote : 200€

Ecran Cévenol : 4 600€

**Vote 7 voix POUR**

Dépenses et recettes de fonctionnement : 310 900 €

Dépenses et recettes d'investissement : 367 130 €

**Vote 7 voix POUR**

➤ EAU

Dépenses et recettes de fonctionnement : 64 528 €

Dépenses et recettes d'investissement : 112 257 €

Vote 7 voix POUR

7) Ligne de trésorerie - Renouvellement

M. le Maire informe le conseil municipal que les subventions de l'Etat concernant l'église n'ont toujours pas été versées et qu'il est nécessaire de renouveler la ligne de trésorerie de 100000 €.

**Vote 7 voix POUR**

8) Epicerie : choix du gérant

4 candidatures ont été reçues en mairie. Sur ces 4, seulement 2 ont été retenus, les 2 autres candidats ne correspondaient pas à la demande.

Dossier 1 : une personne habitant Le Collet de Dèze avec un collectif de producteurs.

Dossier 2 : 3 co-gérants

Sylvestre VINCENT quitte la salle.

Le conseil municipal prend connaissance des dossiers, suit un débat, le dossier des 3 co-gérants est retenu. (Christelle Helbig, Nicolas Roché et Sylvestre Vincent)

**Vote 6 voix POUR**

Séance levée à 19h50.

Vu le Maire.